

220C2419
FR0011592104-OP004-AS02

9 juillet 2020

- Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

BLUE SOLUTIONS

(Euronext Paris)

- 1- BNP Paribas et Natixis¹ ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société BLUE SOLUTIONS, soit du 29 mai au 8 juillet 2020 inclus, la société Bolloré SE² a acquis 652 677 actions BLUE SOLUTIONS sur le marché au prix unitaire de 17 €.

Bolloré SE a par ailleurs acquis, hors marché, le 3 juillet 2020, au prix unitaire de 17 €, la totalité des 5 133 222 actions BLUE SOLUTIONS détenues par la société Bolloré Participations SE³.

A la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, M. Vincent Bolloré détient directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 28 511 761 actions BLUE SOLUTIONS représentant 51 237 618 droits de vote, soit 97,77% du capital et au moins 98,42% des droits de vote de cette société⁴, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Bolloré Participations SE	0	-	0	-
Bolloré SE	28 511 261	97,76	51 236 618	98,41
Sous-total Groupe Bolloré	28 511 261	97,76	51 236 618	98,41
Vincent Bolloré	500	ns	1 000	ns
Total Vincent Bolloré	28 511 761	97,77	51 237 618	98,42

- 2- La suspension de la cotation des actions BLUE SOLUTIONS est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Seule BNP Paribas garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.

² Contrôlée indirectement par M. Vincent Bolloré. Par ailleurs, Bolloré Participations SE contrôle Bolloré SE.

³ Cf. notamment D&I 220C1643 du 26 mai 2020 et D&I 220C2344 du 6 juillet 2020.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 29 163 066 actions représentant au plus 52 062 162 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.